



RÔLE DU TRESORIER

Il doit être licencié à la FFF.

Il est membre du Bureau et du Comité Directeur, élu pour 3 ans (voir Statut du club), et de ce fait participe aux réunions du Bureau et du Comité Directeur.

Le trésorier travaille en étroite collaboration avec les autres membres du Bureau et du Comité Directeur, plus particulièrement avec le Président et le Secrétaire.

Le Trésorier est l'interlocuteur privilégié du Président et des vice-présidents.

Il contrôle le fonctionnement financier du club

Il assure :

- Le contrôle des dépenses et gère dans sa globalité les comptes de club.
- Il donne un avis sur tous les engagements nouveaux.
- Il donne une estimation de la trésorerie aux réunions du Bureau et du Comité Directeur.
- Il tient un livre de compte sur format informatique et papier pour le Bureau et le Comité Directeur.
- Il rend compte régulièrement au Président.
- Il assure la clôture des comptes pour l'assemblée générale avec comparaison entre le budget réel et le budget prévisionnel présenté à l'assemblée générale de la saison précédente.
- Il prépare le budget prévisionnel de l'année suivante.
- Il participe aux manifestations du club et à leur organisation.

Autres tâches :

- Assurer le remboursement des frais divers et variés des représentants du club.
- Assurer les relations contractuelles avec les différentes instances bancaires et d'assurances.

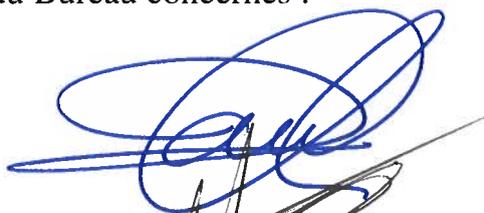
- Gérer et assurer la gestion financière liée aux Pôles Sponsoring et Animation.
- Assurer la gestion logistique et financière des différents bars de nos trois sites.
- Gérer et mutualiser les différentes équipes de barmans.

Validé en Bureau le 11 Octobre 2017.

Pour le Savenay Malville Prinquiau Football Club,

Signatures des membres du Bureau concernés :

F.DAUBIE (Président)



B.MONTOURCY (Trésorier)



T.ARTUS (Trésorier adjoint)



F.GUERIN (Trésorier adjoint)

